

« On a toujours un train de retard » : à Sées, trois forages sont pollués par les pesticides

Parmi les 17 captages prioritaires dans l'Orne, trois se trouvent à Sées, au sein de la même aire. De légères améliorations sont observées mais les concentrations restent élevées.



« On a toujours un train de retard sur les pesticides », déplore Léonard Monnier, technicien eau potable à la Communauté de communes des Sources de l'Orne. ©L'Orne hebdo
Par [Romaric Larue](#) Publié le 25 janv. 2025 à 11h50

Dans l'Orne, la ville de **Sées** est particulièrement concernée par la **protection** de la **ressource** en **eau potable**. Elle compte **trois forages** (Route de Rouen, La Luzerne et Les Ormeaux), regroupés dans un périmètre de quelques centaines de mètres, tous classés « **prioritaires** » depuis 2008 en raison de concentrations en nitrates et en pesticides au-dessus des seuils. Ils puisent l'eau à une profondeur entre 35 et 50 m selon les ouvrages.

Traces de métabolites d'atrazine

Cette aire d'alimentation de **1 400 hectares**, située dans la plaine au nord de Sées, est composée essentiellement de **terres agricoles** (1 088 ha, soit 77 % de la surface) dédiées aux **grandes cultures**, pour lesquelles des pratiques ou des produits nuisibles à l'environnement ont été ou sont utilisés. Non loin, le **captage d'Almenêches**, entouré de prairies et de pâturages, est **conforme**.

- [Ils traquent les fuites sur les 850 km du réseau d'eau potable du secteur d'Alençon](#)

Pour les **nitrates**, les forages de Sées observent néanmoins une **nette amélioration**, avec des concentrations avoisinant les 30 à 35 mg/l dans l'eau brute (avant traitement). « Les concentrations restent élevées mais celles-ci sont en dessous des seuils », souligne Léonard Monnier, technicien au service assainissement collectif et eau potable à la Communauté de communes des Sources de l'Orne. La collectivité a récupéré la compétence eau potable en 2015. « Mais l'objectif est encore de réduire. Il n'est pas question que d'alimentation en eau potable mais aussi de préservation de l'environnement. »

Au sujet des **pesticides**, la donne est différente. « Nous étions plutôt sur une bonne pente », entrevoyait le technicien. Mais des métabolites de pesticides, issus justement de la dégradation de pesticides, sont encore présents. « Les pesticides mettent beaucoup de temps à se dégrader. Aujourd'hui, on trouve toujours des traces de **métabolites de l'atrazine**, pourtant interdite depuis 2003. »

Eau non conforme mais potable

Fin 2023, la collectivité et le Syndicat départemental de l'eau ont eu une « mauvaise surprise » avec des métabolites retrouvés dans les eaux brutes mais également dans les eaux traitées. « L'eau est non conforme pour la qualité mais reste potable. Elle ne présente aucun risque sanitaire et peut être bue tous les jours », rassure Léonard Monnier, alors que l'aire alimente près de 5 700 habitants de Sées, Belfonds, Neauphe-sous-Essai, Le Bouillon et La Chapelle-près-Sées, avec pas moins de **290 000 m³** consommés en 2023.



Les trois captages de Sées se situent à quelques centaines de mètres les uns des autres et appartiennent à la même aire. ©L'Orne hebdo

Le problème avec les pesticides ? « C'est qu'on a toujours un train de retard ! Nous n'avons pas de visibilité sur les pollutions potentielles. Peut-être que de nouveaux métabolites vont encore être rajoutés à la liste. » Comme le chlorothalonil et le chloridazone, interdits depuis 2020.

Pour améliorer la qualité de l'eau, la Communauté de communes mise sur un **meilleur traitement**. De nouveaux filtres à charbon actif vont être acquis pour « être plus efficace » dans l'élimination des métabolites. « Mais, le curatif, ce n'est pas la meilleure solution sur le long terme », admet Léonard Monnier, n'occultant pas les coûts engendrés pour le traitement (22 000 € par an).

- [Pour une expérience sur la pollution plastique, ces élèves du lycée agricole de Sées enterrent deux sachets](#)

Ainsi, le Syndicat départemental de l'eau et la collectivité se mobilisent sur le préventif pour changer les comportements de la trentaine d'agriculteurs installée sur l'aide d'alimentation des forages de Sées. À travers notamment un programme d'actions sur le volontariat : développement de l'interculture, création d'une CUMA, mise en avant de cultures moins consommatrices...

La ferme de la CDC, un « premier pas »

De son côté, la communauté de communes a également œuvré autour d'un projet : la « **ferme de la CDC** ». En 2018, la collectivité a racheté une ancienne ferme de 83 hectares au hameau de Boisville, pour près d'un million d'euros.

Sur place, tout est bio. Un [espace-test agricole](#) (3,5 hectares), un producteur d'œufs (3,5) et des grandes cultures destinés à alimenter des poules (76). « 80 hectares sur plus de 1 000, ce n'est qu'une goutte d'eau. Mais il s'agit d'un premier pas. C'est toujours ça de moins de pesticides épanchés sur des champs de blé. »